

LIGNEROLLES.



BULLETIN MUNICIPAL

N° 3 - JUILLET 1980

LIGNEROLLAISES, LIGNEROLLAIS,

Le Conseil Municipal élu en 1977, a déjà fixé ses objectifs en 1980 pour sa quatrième année de gestion, puisque le Budget Prim'itif et le Budget Supplémentaire 1980 ont été votés respectivement le 1^{er} MARS et le 21 JUIN 1980.

Mais avant d'examiner ces Budgets, il faut rappeler que les opérations prévues par les Budgets 1979 ont bien été réalisées.

REVÊTEMENT PÉRIODIQUE DES CHEMINS :

- Chemin de LA GARDE, du ruisseau de MONT au hameau (1).
- Chemin du GRAND-COUGOUR.
- Chemin des CHAUMES.
- Chemin de LA CAILLE.
- Place de MONT (après une première étape de drainage des eaux pluviales et comblement de la mare de MONT en particulier).

EMPIEREMENT DES CHEMINS :

- LE BREUIL, LES BRUYÈRES.
- LA GARDE, PRAT (1).

CURAGE DE FOSSÉS :

Nous avons aussi :

- fait procéder à la pose de bordures de trottoirs le long du C.D. 304, côté école du Haut ;
 - acquis le terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière ;
 - achevé la restauration de la pièce de la Cure mise à la disposition de M. le Curé pour le catéchisme ;
 - aménagé la Bibliothèque Municipale ;
 - poursuivi l'équipement de la salle Lou's-Tripier ;
 - acheté une puissante tondeuse pour l'entretien des pelouses des places du BOURG ;
 - fait installer un abri-bus place de la Mairie.
- En 1980, le Budget Primitif s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Fonctionnement proprement dit .	1978	1979	1980
Prélèvement pour investissement . .	208 392,45 F	229 858,45 F	317 325,81 F
	53 584,55 F	90 150,88 F	59 071,70 F
Total	261 977,00 F	320 009,33 F	376 397,51 F

C'est bien sûr l'inflation qui nous oblige à prévoir des sommes encore plus importantes pour fonctionner dans les mêmes conditions que les années précédentes (personnel communal, bâtiments communaux).

Ensuite il est vrai que les frais financiers augmentent (remboursement des intérêts des emprunts contractés par la commune passant de 17 654,45 F à 35 575,81 F (2)).

(1) L'indiscipline des usagers de la route d'Argenty qui n'ont pas respecté les déviations lors des travaux engagés sur cet axe a entraîné la détérioration de ces voies. Leur réparation prochaine est prévue par l'intervention des Services de l'Équipement.

(2) 101 700 F emprunt programme LA CAILLE.
116 400 F emprunt programme LES CHAUMES.
65 000 F achat Côtes du Moulin.
32 000 F achat du terrain du cimetière.

Enfin nous avons porté 25 000 F au poste entretien des bâtiments au lieu de 8 000 F en 1979 ce qui a permis de faire repeindre la façade, les portes et les fenêtres de la mairie, de l'école, de la cantine (18 570,43 F - subvention 8 876 F).

Mais déduction faite des dépenses supplémentaires sur ces deux postes, la progression est tout de même de 52 546 F soit près de 23 % imputables à l'inflation.

Et c'est ainsi que nous n'avons pu prélever cette année que 59 071,70 F pour les dépenses d'investissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses 517 021,32 F.

Dans les conditions exposées ci-dessus, il était encore nécessaire d'emprunter pour réaliser deux nouveaux grands projets :

- la collecte des eaux pluviales dans le BOURG (emprunt de 140 000 F sur 30 ans - subvention départementale de 60 000 F) ;

— la transformation de la Cure en gîte rural (emprunt de 96 000 F sur 20 ans - subvention d'Etat de 64 000 F).

Et emprunter encore pour acheter une nouvelle portion des rives du Cher (18 000 F pour 45 000 mètres carrés).

Par autofinancement et avec, à chaque fois une subvention départementale, nous avons aussi prévu :

- le revêtement périodique des chemins allant du C.D. 605 au BREUIL et à LA VIALE ;
- la collecte des eaux pluviales à MONT le long du C.D. 304 (travaux déjà achevés).

Le B.S. 1980 nous permet d'empierrer le chemin du BREUIL au GRAND-COUGOUR, le chemin d'exploitation n° 15 au GRAND-COUGOUR et la place du GRAND-COUGOUR (subvention de la D.D.A.).

Le B.S. nous permet aussi de réparer les fenêtres du bâtiment de l'école du Haut et d'installer un double vitrage pour économiser l'énergie sur la plupart des fenêtres des bâtiments Caux (subvention départementale).

RECETTE FISCALITÉ :

Pour assurer les dépenses de fonctionnement et les prélèvements pour dépenses d'investissement, la commune dispose tout d'abord de sa part des Contributions Directes.

De plus l'Etat lui verse une Dotation Globale de Fonctionnement en rapport avec l'effort fiscal décidé par le Conseil Municipal.

	1978	1979	1980
D.G.F. . .	113 861,60 F	153 303,77 F	188 685,00 F

(Progression de 23 % en 1980)

Enfin l'ETAT rembourse une part croissante de la T.V.A. payée sur les dépenses d'investissement :

Il a été malgré tout nécessaire d'augmenter globalement le revenu des Contributions Directes destiné à la commune :

	1978	1979	1980
	147 528,00 F	163 716,56 F	180 012,51 F

Mais le pourcentage d'augmentation est raisonnable : 9,95 % cette année contre 10,96 % l'an dernier. Il est en effet bien inférieur au rythme inquiétant de l'inflation.

Si dans ces circonstances votre niveau de vie est atteint, ce n'est donc pas le fait de la commune.

Enfin de nouvelles habitations s'étant édifiées sur le territoire de LIGNEROLLES, la part de chacun doit progresser encore moins vite.

En conclusion, nous retiendrons que dans une conjoncture difficile les investissements, dont les coûts s'accroissent (semi-pénétration en 3 m de large 30 000 F du kilomètre en 1977 et 100 000 F du kilomètre en 1980) ne peuvent plus guère se réaliser sans emprunter car les fonds propres sont absorbés de plus en plus par la partie fonctionnement de notre budget (nos prélèvements pour investissement passent de 90 150,80 F en 1979 à 59 071,70 F cette année, c'est-à-dire qu'ils retombent au niveau de 1978 : 53 584,55 F).

Mais bien évidemment les emprunts absorbent ensuite une part croissante du fonctionnement (paiement des intérêts 17 654,45 F en 1979, 35 575,81 F

en 1980) et de l'investissement (remboursement du capital 13 925,88 F en 1979 et 24 439,32 F en 1980). Dans ces conditions il est heureux que nos investissements les plus lourds aient été réalisés ou soient en voie de l'être en 1980/1981.

S.I.A.E.P. :

C'est finalement dès cet été que les travaux nécessaires au renforcement de l'alimentation en eau potable du bourg ont été achevés.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures
 Jeudi 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures
 Samedi 14 à 18 heures

Avez-vous vu le chemin du BEGAS aménagé par des jeunes gens du Mouvement Concordia et de jeunes Lignerollais ?

	(1)	(2)	(3)	
Ussel	6 h 24	7 h 24		18 h 35
Auzances	7 h 39	8 h 36	13 h 40	19 h 50
LIGNEROLLES.	8 h 16	9 h 13	14 h 15	20 h 23
Montluçon ...	8 h 25	9 h 22	14 h 24	20 h 32
	(3)			
Montluçon	6 h 46	12 h 30		18 h 20
LIGNEROLLES .	6 h 56	12 h 39		18 h 30
Auzances	7 h 34	13 h 15		19 h 09
Ussel	8 h 53			20 h 20

(1) Sauf dimanches et fêtes.
 (2) Dimanches et fêtes.
 (3) Mercredi et samedi.
 Désormais arrêté seulement sur demande.

F. R. J. E. P.

AMICALE LAIQUE

C'est par l'assemblée générale du samedi 5 octobre qu'a repris la saison 1979-80. Le 20 de ce mois grâce à son film, Jacques Baudoin nous fit revivre le 14 juillet. Nous en profitons pour remercier le Conseil Municipal d'avoir décidé d'acheter ce film et de nous le remettre sachant que nous possédons le matériel nécessaire à sa projection. Bien entendu l'Amicale est à la disposition des autres organisations lignerollaises qui souhaitent le projeter.

En novembre : maintenant la tradition de la fête de la Saint-Martin, ce fut le bal annuel.

En décembre : arbre de Noël des enfants des écoles.

En janvier : la sortie pedestre contrariée par le froid et la neige connut peu de succès.

Début mars par contre, il fallut deux autocars pour emmener les Lignerollais au plaisir de la neige.

En mars aussi le Carnaval fut dignement fêté avec le concours de Denis Baptiste.

Le 31 mai, malgré un vent soufflant en rafale, 35 amicalistes courageux et un pilote chevronné

survolèrent nos magnifiques gorges du Cher. Bien qu'un peu ballotés, tous les participants furent satisfaits.

En juin : notre fête de l'école fut un grand moment grâce à nos jeunes acteurs et au groupe artistique S.A.G.E.M.

Le 21 juin, si la pluie n'empêcha pas le feu de Saint-Jean de brûler jusqu'à l'aube, cette manifestation ne connut pas son succès habituel en raison du temps. A l'heure où nous rédigeons cet article, et compte tenu de la météo que nous avons depuis un mois, souhaitons que le beau temps revienne, ce qui, nous n'en doutons pas, contribuera avec la bonne volonté des Lignerollais à la réussite de notre fête nationale et locale du 14 Juillet.

Il ne semble pas que la sortie en Montagne Bourbonnaise du dimanche 7 septembre soit appelée à connaître un grand succès ; ceux qui désireraient y participer sont priés de se faire inscrire d'urgence.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le premier samedi d'octobre, c'est-à-dire le 4, à 20 h 30.

UNION SPORTIVE LIGNEROLLAISE

L'assemblée générale ordinaire du 6 juin 1980 a examiné l'ensemble des activités du club durant la saison 1979/80 qui se sont traduites :

— **SUR LE PLAN SPORTIF** : par des résultats qui n'ont pas atteint les espoirs formulés à la fin de la saison précédente, en raison de plusieurs départs de joueurs obligés, pour la plupart, de rechercher du travail en dehors du département de l'Allier ou appelés sous les drapeaux pour leur Service National.

Aussi, l'U.S.L. alignera pour la saison 1980/81, 2 équipes qui disputeront les matches du championnat de l'Allier en 3^e et 4^e divisions.

— **SUR LE PLAN EXTRA-SPORTIF** :

- Concours de ball-trap du 1^{er} juillet 1979.
- Concours de belote avant Noël.
- Réveillon du 31 décembre.
- Journée de fin de saison du 22 juin.

Le challenge Daniel-Teixeira du 18 mai, a réuni cette année 6 clubs qui ont aligné 8 équipes.

Toutes ces manifestations ont obtenu un très vif succès et ont confirmé la vitalité et le dynamisme de notre association.

La Municipalité ayant amené l'électricité aux abords du stade municipal, l'U.S.L. a pris à sa charge les frais d'installation de l'éclairage dans les vestiaires ainsi que l'implantation de poteaux électriques destinés ultérieurement à éclairer une partie du terrain pour les entraînements.

Les membres de l'U.S.L. ont également participé aux travaux de finition de la salle Louis-Tripier qui a pu être inaugurée officiellement l'année dernière et qui est maintenant utilisée pour toutes les réunions du club.

Plusieurs Lignerollais, de tous âges, ont décidé de venir se joindre à nous, soit pour supporter nos équipes, ou assurer l'encadrement ou enfin participer à nos compétitions.

L'U.S.L. est disposée à accueillir toutes les bonnes volontés qui voudraient se manifester et qui découvriront, au sein de notre club, des satisfactions particulièrement enrichissantes.

• Comment faire partie de l'U.S.L. ? C'est très simple :

- si vous êtes cadet, junior ou senior, prenez contact avec les dirigeants (M. Nègre - M. Kustelak ou M. Babut),
- si vous êtes non joueur, venez nous voir début septembre, le dimanche après-midi sur le stade municipal.

L'U.S.L. souhaite à tous de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le dimanche 31 août 1980 pour une nouvelle saison que nous espérons riche de succès sportifs et d'amitiés entre ses membres anciens et nouveaux.

CLUB DU 3^E AGE

L'ennui, la morosité, cela n'existe pas au club du troisième âge et pour des retraités les activités sont nombreuses et variées.

Jugez plutôt :

— Réunion tous les premiers jeudis du mois avec jeux divers, goûter et une présence de 20 à 30 personnes.

— Repas amical du premier dimanche de janvier en présence de M. le Maire et de son Conseil Municipal et tirage de la galette des rois.

— Participation de plusieurs membres du club au voyage en Tunisie organisé par la Fédération Départementale des Clubs Ruraux.

— Participation le 4 juin au Donjon au rassemblement annuel des clubs ruraux du département où, cette année 3 500 personnes se trouvaient réunies par un temps magnifique.

— Voyage en Montagne Bourbonnaise le 17 juin avec visite du musée de Glozel, la Loge-des-Gardes, le château de Lapalisse. Le mauvais temps n'empêcha pas la gaieté et la bonne humeur de régner tout au long du voyage dans un car qui emmenait une quarantaine de personnes de tous âges.

Comme toutes les autres associations, le club prend une part active à la fête du 14 juillet.

Un souhait pour terminer : que les cotisants assistent plus nombreux à ces diverses manifestations.

Comité des Fêtes

Cette année, le Comité des Fêtes en exercice étant démissionnaire, il a été procédé, le 10 mai dernier, à l'élection d'un nouveau bureau constitué maintenant par 3 membres de chacune des trois associations qui assurent les loisirs et les activités culturelles et sportives de notre commune, c'est-à-dire :

- l'Amicale Laïque,
- le Club du 3^e Age,
- l'Union Sportive.

Notre premier but est de maintenir l'harmonie qui règne entre nos trois associations afin d'assurer le succès de nos prochaines manifestations à l'instar de nos prédécesseurs.

Notre principale activité en cette période a été l'organisation de la Fête du 14 Juillet qui, nous le pensons, est devenue maintenant celle de notre commune.

Les festivités débutèrent cette année le samedi 12 juillet, en soirée, par un bal populaire et furent clôturées le lundi 14 juillet au soir.

Vous constaterez également que nous avons créé une troupe de séduisantes majorettes à l'initiative de Mme Fayolle, dont la compétence en ce domaine est reconnue de tous.

Nous tenons à remercier notre Municipalité de l'aide financière et matérielle qu'elle nous apporte et sans laquelle nos activités ne pourraient avoir lieu, ainsi que les donateurs Lignerollais pour leur générosité et nos membres actifs pour leur précieuse collaboration.

Nous sommes également prêts à étudier toutes propositions et à accueillir les personnes bénévoles qui, par leurs idées originales et leur esprit d'initiative, seraient disposées à nous aider dans notre entreprise et apporteraient un souffle nouveau à notre commune.

La personne à contacter est M. Jacky MARTIN.
Tél. 29-33-96.

Votre Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes vacances et vous remercie de votre présence à nos manifestations à venir.

Comité F.N.A.C.A.

Cette année notre comité a poursuivi ses différentes activités : bal, participations aux différentes manifestations patriotiques.

Toutefois l'événement le plus marquant sera sans doute la tenue à Montluçon de notre premier congrès départemental, qui connut un beau succès et la participation de nombreux élus dont notre maire.

Le cinq juillet notre voyage annuel nous permit de connaître le Beaujolais, nous ne doutons pas que chacun en gardera un bon souvenir et se rappellera longtemps de l'ambiance qui régna ce jour-là.